



Royaume du Maroc
Ministère du Tourisme de l'Artisanat
et de l'Economie Sociale et Solidaire



*Tourism Engineering
and Investment*
SMIT MOROCCO

APPEL A PROJETS

« SELECTION DES PROJETS BENEFICIAIRES DU PROGRAMME FORSA »

Edition Avril 2022

Table des matières

I. Contexte et objectifs de l'appel à projets	1
II. Organisation de l'Appel à projets	1
1. Porteurs de projets	1
2. Projets éligibles	1
3. Formes juridiques	2
4. Niveau de financement.....	2
III. Critères d'évaluation des projets	2
IV. Dossier de candidature	Erreur ! Signet non défini.
V. Parcours d'accompagnement.....	3
VI. Modalités de candidature	4
Annexe 1 : Formulaire d'inscription	5

I. Contexte et objectifs de l'appel à projets

Le présent appel à projets s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme Forsa qui a été mis en place par le Gouvernement dans la continuité et en complémentarité des initiatives en cours (Intilaka, Awrach, etc.). Le programme s'appuie sur la mobilisation de l'écosystème de partenaires au niveau local (Incubateurs locaux, institutions de financement, etc.) dans une logique d'intégration globale.

En effet, ce programme fait partie des actions entreprises par l'État pour encourager l'initiative privée, soutenir le développement des très petites entreprises et start-up et accompagner l'intégration des femmes et des jeunes dans le marché de l'emploi. Il intervient ainsi comme locomotive et levier de développement économique (Accélération de l'inclusion économique et financière, développement de l'économie structurée et formelle, etc.) par son impact et ses effets induits sur tous les secteurs de l'économie et contribuera de manière significative à la prospérité collective.

Le programme Forsa s'adresse à tous, dans le cadre d'une approche de ciblage globale, sans conditions de pré qualification particulières, en adoptant des critères de sélection simplifiés. Ce programme vise à soutenir 10 000 projets courant 2022 ; Les projets retenus bénéficieront d'une formation, d'un accompagnement et d'un prêt d'honneur (0% d'intérêts) pouvant aller jusqu'à 100 000 Dhs dont 10 000 Dhs sous forme de subvention.

II. Organisation de l'Appel à projets

Le présent Appel à projet sera organisé selon un calendrier défini comme suit :

- Lancement de l'Appel à projets : le 7 avril 2022 ;
- Sélection des projets : cette étape sera réalisée au fil de l'eau en fonction des candidatures reçues et elle consiste en :
 - Une vérification de l'exhaustivité des données renseignées ;
 - Une première évaluation des projets basée sur les informations renseignées dans le formulaire d'inscription ;
 - Des entretiens individuels avec les porteurs de projets ;
 - Une sélection finale dans le cadre d'une commission régionale

1. Porteurs de projets

Le programme Forsa s'adresse à tous les Marocains résidant au Maroc ou à l'étranger, ainsi que les non-Marocains résidant au Maroc et en situation régulière, de plus de 18 ans, et souhaitant réaliser un projet sur le territoire marocain. Aucun certificat ou qualification spécifique ne sera exigée.

2. Projets éligibles

Le soutien de l'État prévu dans le cadre du programme Forsa sera alloué à tous les projets ou idées de projets proposés dans l'ensemble des secteurs et activités productives (Tourisme, Artisanat, Economie Sociale et Solidaire, Culture, Commerce/E-commerce, Digital/Numérique, Innovation, Santé, Agriculture, Pêche, Enseignement, Sport, etc.)

Les projets portés par plusieurs membres (5 personnes maximum) sont également éligibles. Toutes les étapes de sélection et d'accompagnement sont réalisées avec le chef de projet désigné lors de la soumission du dossier. Le financement est, quant à lui, accordé au projet, à hauteur de 100 000Dh maximum.

3. Formes juridiques

Les porteurs de projets cibles peuvent être des auto-entrepreneurs, des coopératives ou des très petites entreprises nouvelles ou en activité depuis moins de 3 ans.

4. Niveau de financement

Pour chaque projet retenu, le financement peut atteindre 100 000 Dhs de prêt d'honneur (0% d'intérêt) dont une subvention de 10 000 Dhs. Le montant du financement sera décidé par l'équipe Forsa en s'appuyant sur le dossier financier préparé par le porteur du projet (avec un accompagnement lors de son élaboration) et sur les recommandations des différentes parties prenantes lors d'une commission de financement.

III. Dossier de candidature

Les porteurs de projets/idées de projets intéressés par le programme Forsa devront renseigner leur formulaire de candidature sur le site web **www.Forsa.ma** ou se rendre au niveau des Desk Forsa déployées à cet effet dans l'ensemble des régions. Le formulaire d'inscription comporte les éléments suivants :

- Informations générales sur le porteur du projet : Nom et prénom, N° de CIN, genre, lieu de résidence, niveau d'instruction, expérience et situation professionnelle et canal de communication privilégié.
- Informations sur les membres du projet (quand c'est applicable)
- Informations sur le projet : intitulé de projet, description du projet (le candidat peut rédiger un texte descriptif ou joindre une présentation (ppt/pdf) ou une vidéo), statut de création (nouveau ou déjà créé), secteur d'activité et typologie de structure. Aussi, il faudra préciser si le projet a déjà bénéficié d'un programme d'accompagnement.

Les candidats, seront amenés à compléter leurs dossiers de candidature par les pièces justificatives des statuts de leur structure lors de la phase entretien. Dire qu'ils peuvent appeler un CRC.

IV. Critères d'évaluation des projets

Tous les dossiers de candidature seront soumis à une évaluation sur la base de critères objectifs afin d'attribuer une note à chaque projet (sur 10). Seuls les projets ayant une note supérieure ou égale à 6 sur l'ensemble des étapes d'évaluation pourront être retenus.

A. Étape 1 de scoring : elle consiste en une première évaluation de la candidature sur la base des informations renseignées au niveau du formulaire d'inscription. Cette étape aboutit à une première notation (score) calculée sur la base des critères suivants :

- Le 1^{er} critère concerne le **potentiel du porteur de projet** avec une analyse du profil et de son adéquation avec le projet soumissionné ;
- Le 2^{ème} critère concerne la **solution apportée à la problématique** décrite lors de la présentation du projet ;
- Un 3^{ème} critère relatif à la **viabilité du modèle économique** du projet ;
- Un 4^{ème} et dernier critère qui concerne le **potentiel de développement du projet** et sa pérennité dans le temps ;

A l'issue de cette étape :

- Les candidats ayant une note supérieure ou égale à 6 seront retenus et invités à passer l'entretien individuel ;
- Les candidats ayant obtenu une note moyenne inférieure à 6 et supérieure ou égale à 4 seront mis en liste d'attente ;
- Les candidats ayant eu une note inférieure à 4 verront leur candidature rejetée. Ils seront invités à revoir /retravailler leur projet / idée et soumettre autant de fois que nécessaire.

B. Étape 2 : elle consiste en un **entretien individuel** avec chaque porteur de projet pour conforter l'appréciation des dossiers réalisée lors de la 1^{ère} étape et approfondir l'analyse. La notation à cette étape se fera en fonction des 5 critères suivants :

- Le 1^{er} critère consiste à analyser le **profil de l'entrepreneur**, examiner ses connaissances et compétences entrepreneuriales et évaluer ses capacités managériales ;
- Le 2^{ème} critère consiste à évaluer la **motivation du chef du projet** et sa ténacité à le mener jusqu'à sa réalisation ;
- Le 3^{ème} critère concerne **l'équipe de projet** (le cas échéant). Il permettra d'analyser la cohérence et la cohésion des membres de l'équipe ainsi que leurs capacités à mener les missions qui leur sont attribuées ;
- Le 4^{ème} critère consiste à analyser la **vision stratégique** arrêtée pour le projet, notamment les perspectives de développement préconisées et les projections à venir telles que décrites par le candidat ;
- Le 5^{ème} et dernier critère évalue les **connaissances du marché** du candidat notamment la demande (clientèle cible, comportement des consommateurs, etc.), l'offre (concurrence, stratégie commerciale, etc.), l'environnement (technologique, culturel, juridique, et économique) et les différents intervenants (fournisseurs, distributeurs, prescripteurs, etc.).

Les candidats ayant obtenu une note moyenne inférieure à 6 (sur 10) verront leur candidature rejetée et seront invités à revoir/retravailler leur projet / idée et soumettre autant de fois que nécessaire. Ils seront informés par le centre de relation client (CRC) des motifs de rejet.

B-Etape 3 : Évaluation finale du projet dans le cadre d'une commission régionale

Lors de cette étape, un jury sera réuni et procédera à l'évaluation finale du dossier de candidature sur la base de la présentation du projet, préparée par l'incubateur à partir des informations renseignées par le candidat dans le formulaire de candidature et les résultats de l'entretien individuel.

Le jury sera amené à axer son évaluation sur les mêmes critères cités ci-dessus.

Les porteurs de projets seront notifiés de la décision de la commission régionale par le Centre de Relation Client. Pour les candidatures rejetées, les motifs de rejets seront communiqués aux porteurs de projets concernés.

V.Parcours d'accompagnement

Les projets retenus dans le cadre du programme Forsa bénéficieront d'un :

1. Accompagnement technique

- Une formation en e-learning qui concerne l'ensemble des projets retenus
- Un programme d'incubation d'une durée de 2 mois et demi : il concerne les projets retenus les plus prometteurs et consiste en un accompagnement rapproché du porteur de projet courant les différentes phases de mise en place de son projet ou son idée de projet

Il est à noter que les candidats seront tenus de démontrer un engagement et une assiduité tout au long du processus d'accompagnement les concernant.

2. Accompagnement financier

Le programme Forsa donne à l'ensemble des porteurs de projets retenus l'accès à un financement allant jusqu'à 100 000 Dhs en prêt d'honneur (0% d'intérêts) dont une subvention de 10 000 Dhs. Le prêt d'honneur est accordé s'il est demandé par le porteur du projet, pour ceux qui le souhaitent, le financement peut se limiter à la subvention.

Le remboursement peut aller jusqu'à 10 ans avec un différé pouvant atteindre 2 ans. Ces durées seront arrêtées par l'équipe Forsa en commun accord avec le porteur du projet.

VI. Modalités de candidature

Le dépôt des dossiers s'effectue à partir du **07 Avril 2022**

Pour toute information supplémentaire, les candidats peuvent s'adresser aux Desk Forsa mis en place au niveau de l'ensemble des régions, nous contacter au Centre de relation clientèle sur le numéro « **5544** ».

Annexe 1 : Formulaire d'inscription

Nombre de personnes dans le projet	Réponse en chiffre (En cas de plusieurs personnes, rajouter autant de cases Présentation que le nombre de personnes)
Présentation du Chef de projet désigné (doit être l'une des x personnes désignées ci-haut)	
Nom et prénom	
N° CIN	
Genre	
Date de naissance	JJ/MM/AA
Lieu de résidence	Liste déroulante exhaustive des villes du Maroc (Nommer la case 'ville de résidence')
Numéro de téléphone	
Adresse mail	
Expérience professionnelle	Liste déroulante (Sans/<1ans/entre 1 et 3 ans/entre3 et 5ans/> 5ans)
Situation professionnelle actuelle	Liste déroulante (En poste/Etudiant/en recherche d'emploi/Inactif)
Canal de communication privilégié	Liste déroulante (Appel téléphonique, SMS, Whatsapp, Email)
Présentation du projet	
Intitulé du projet	
Descriptif du Projet :	<p>Champ texte Obligatoire* (descriptif à rédiger ou lien drive) et champ document à joindre Optionnel (Texte, vidéo, audio) Montrer dans ou au-dessous de la case réponses les éléments suivant comme guide de réponse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'idée de votre projet • La clientèle cible • Pourquoi voulez-vous lancer ce projet ? <p>Avez-vous des données chiffrées ? (Exemple Chiffre d'Affaires mensuel à date, nombre de clients à date)</p>
Projet déjà créé ?	oui/non
Typologie de structure	Liste déroulante : Auto-entrepreneur, Coopérative, Entreprise, Aucune, Autre, ajouter un champ libre pour préciser Si AE* : saisir le numéro AE Si Coopérative* : Numéro RC Si Entreprise* : Numéro Identifiant Fiscal
Région	Liste déroulante (régions du Maroc)
Commune	Liste déroulante (préfectures et provinces)
Secteur	Liste déroulante (Secteurs d'activité)
Avez-vous déjà bénéficié d'un programme d'accompagnement ?	Oui (Si oui lequel) rajouter un champ où il peut préciser le programme/Non Si oui Rajouter le nom de l'Incubateur